

COMMUNIQUE

Rentrée 2009, rentrée 2010 : les négationnistes (et leurs complices) toujours au travail

Il y a un an, le SNCA e.i.L. Convergence alertait la Présidence de République, le Premier Ministre, les Ministre de l'Education Nationale, de la Justice et de l'Intérieur de la tentative d'intrusion dans les établissements, *via* leur CDI, des faussaires de l'Histoire, et faussaires tout court, les négationnistes FAURISSON et ZÜNDEL, tous deux chefs de sectes hitlériennes. A notre connaissance, aucune autre organisation syndicale ne s'est souciée de l'affaire et peu de rectorats, sinon ceux de REIMS et d'AMIENS, ont réagi.*

Le 31 août 2010, Maître Christine TADIC, avocat exerçant dans la juridiction de NANCY, a déposé, auprès du TA de cette ville, une requête en **référé suspension** contre la décision du Recteur de l'Académie de Nancy, en date du 26 août, de suspendre de ses fonctions d'enseignante au lycée Loritz, Madame Catherine VENTURA-PEDERZOLI. Cette suspension pour 4 mois, et qu'aucun motif ne justifie, n'est d'ailleurs pas signée du recteur lui-même, mais du secrétaire général du rectorat, un certain Monsieur MARTINY, qui ne semble pas habilité à signer de tels documents.

Quel rapport y a-t-il entre ces deux affaires ?

Elémentaire ...

Le projet pédagogique du Voyage de la Mémoire de la SHOAH de Catherine PEDERZOLI est défendu par le SNCA e.i.L. Convergence** depuis qu'il a eu connaissance des entraves que dressait contre sa réalisation le proviseur du Lycée Loritz. Ce-tte proviseur-e, Madame THIEULIN, a été nommée, en 2007, par le prédécesseur de l'actuel Recteur POLLET, le Recteur LEROY, que ses attaches affichées avec feu le Club de l'Horloge ont conduit à la « relégation » à la tête du Télé-Enseignement ... Mais LEROY a laissé des hommes à lui dans le rectorat de NANCY ... en particulier un certain COSNARD, homme au demeurant très affable, du moins au téléphone, directeur de Cabinet et surtout très attentif aux états d'âme de Madame le Proviseur du Lycée Loritz.

Dès 2004, sous LEROY et avant THIEULIN, Catherine PEDERZOLI a été victime de sévices dont la nature antisémite était claire. Mais cela n'a donné lieu de la part du rectorat à aucune enquête donc à aucune sanction contre les auteurs de ces sévices.

Depuis que Madame THIEULIN est en poste au lycée Loritz de NANCY, les choses se sont accélérées et se sont caractérisées par des attaques violentes et répétées contre le projet du Voyage de la Mémoire de la SHOAH, lésant les élèves et les familles attachées à ce projet. Madame THIEULIN et son entourage, pratiquant la victimisation du bourreau, cette inversion de la culpabilité et cette perversion sadique de la souffrance, se sont livrés, certes à la petite semaine, mais tout de même, à des pratiques honteusement totalitaires : pétition contre une collègue, accusation sans preuve contre des élèves de s'être alcoolisés lors du Voyage de la

Mémoire de la SHOAH de 2009, alors que c'était une accompagnatrice, imposée par THIEULIN, qui s'était biturée à la vodka, pression sur PEDERZOLI pour qu'elle valide ce mensonge, mépris et arrogance envers les élèves de Terminale qui voulaient participer au Voyage qu'ils avaient préparé, usage de lettres anonymes adressées au SNCA e.i.L. Convergence pour le compromettre et avilir Catherine PEDERZOLI ... La mauvaise foi des faussaires ne recule jamais devant le maniement des immondices, allant jusqu'à salir les valeurs de la République qu'elle embrasse pour mieux les étrangler.

Par ailleurs, il est étonnant que le ministère qui a eu connaissance de cette lettre anonyme et malfaisante n'ait entrepris aucune action pour en identifier les auteurs au mépris du devoir qu'il a de défendre ses personnels ainsi mis en cause.

L'année 2009-2010 a été un enfer pour Catherine PEDERZOLI qui a, tout de même, réussi à emmener, en mars, ses élèves de Première*** sur les lieux où s'est commis l'assassinat de l'humanité par elle-même et, en juin, entre écrit et oral du bac, ses élèves de Terminale.

Le SNCA e.i.L. Convergence s'honore d'avoir été depuis le 14 janvier 2010 un soutien indéfectible, raisonnable et républicain du projet pédagogique de Catherine PEDERZOLI. Il ne démord pas de ce qu'il disait dès son intervention du 14 janvier : le tour antisémite de la contestation du projet pédagogique du Voyage de la Mémoire de la SHOAH est patent. Sans doute est-ce pour cela que le rapport si contestable des IG MAMOU et PETRE-GRENOUILLEAU l'attaque violemment nonobstant sa modestie dont il lui est fait grief.****

Et les autres syndicats ? Comment se fait-il qu'ils ne soient pas derrière cette collègue qui fut longtemps adhérente du SNES ?

La réponse est apparemment à des années lumières de la SHOAH et de la mémoire qu'il faut en garder pour que, contre quiconque, elle ne se reproduise pas.

La réponse c'est la cogestion contre laquelle s'insurgeait, dans la FSU, le courant de réflexion et d'action syndicales AUTREMENT dont procède directement le SNCA e.i.L. Convergence.

Depuis la « revalorisation » du métier de prof obtenue par le SNES au début des années 90 du dernier siècle, il est possible à certains enseignants d'accéder à la « hors classe », c'est-à-dire de bénéficier de rémunérations supérieures à celles prévues par la grille indiciaire des traitements de fonctionnaires. Il y a beaucoup de prétendants à la hors classe mais peu d'élus. Or qui permet d'être dans la charrette des promus ? Le PROVISEUR de lycée ou le PRINCIPAL de collège ... Il faut donc être bien en cour et le SNES, premier syndicat dans les lycées non professionnels et dans les collèges, tient absolument à être en mesure de faire monter dans la charrette aux gros sous ses protégés. Et que je te brosse le revers de veste du chef d'établissement, et que je te cire ses pompes ! Après quoi les remerciements de la charrette si chèrement promue, vaudront au SNES des adhésions et des voix aux élections professionnelles... Même si les adhésions sont à la baisse et les voix à la raréfaction, c'est toujours bon à prendre. Et s'il faut soutenir Madame THIEULIN dans ses basses œuvres pour avoir des « hors classes », pourquoi hésiter ? C'est ainsi que le SNES de l'établissement et de l'académie ne s'opposent pas à ce que se répande le bruit que PEDERZOLI est insupportable, bien trop entière, qu'elle aurait même un grain dans la cervelle que ça n'aurait rien d'étonnant, etc., etc.

Les convictions sont de dangereuses lubies pour la tranquillité des bien pensants, disons des ron-ron pensants****. Catherine PEDERZOLI a la conviction que l'enseignement de l'histoire doit servir à former des citoyens, adhérant ainsi la mission que la République a donnée à son ECOLE.

C'est un point de vue que partage entièrement le SNCA e.i.L. Convergence : apparemment, il est un cas bien à part dans le secteur éducatif !

N'empêche qu'il a le front de se tourner vers les collègues de tous les établissements, dans toutes les académies de la France métropolitaine et d'Outre-Mer, pour les appeler à soutenir la liberté pédagogique de Catherine PEDERZOLI, qui est aussi leur liberté pédagogique, et à revendiquer la nécessité de confronter le plus possible de nos élèves aux traces atroces qu'a laissées dans les camps de la mort la fascination de l'Humanité pour son in-Humanité, afin d'éradiquer les funestes surgeons d'antisémitisme que sont les propagateurs et leurs complices, avoués ou honteux, du révisionnisme, du négationnisme dur ou mou et l'amalgamisme.*****

*** Alerte à la peste brune !**

Les chefs d'établissements scolaires publics viennent de recevoir un courrier, doublé d'une affichette et d'un cdrom, courrier signé d'une certaine Androulla NASSILION (pour petit nazi sans doute...) qui conseille de mettre ce matériel à la disposition des élèves *via* le CDI.

Cette lettre dont l'en-tête mensonger se réfère à la commission de santé de l'Union Européenne et à un partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale prétend alerter nos élèves sur les terribles risques d'une maladie cérébrale attaquant leur mémoire. Les virus que porterait cette « maladie » sont AUS-2 (comme Auschwitz ?) et TRE-1 (comme Treblinka ?) et elle-même se nomme FAURIDEL-ZUNSSON qu'il vaut mieux lire Robert FAURI-SSON et Ernst ZÜNDEL, deux négationnistes notoires et deux nazis authentiques.

L'affichette porte l'adresse d'un site dont la consultation est consternante et effrayante. Le site se nomme *Vision historique objective* (avec les deux parrains susdits on voit de quelle objectivité il s'agit) et est sous titré *Mouvement de Combat Saint-Michel ...*

Quant au catalogue d'œuvres qu'il propose leurs titres sont édifiants : ainsi, *Mythe de l'holocauste*, ou *Le mensonge d'Oradour-sur-Glane*, ou *La vérité sur le ghetto de Varsovie*, ...

Oui, la maladie de FAURISSON et ZÜNDEL est une maladie de la mémoire ! Et elle attaque en priorité celle de la jeunesse qu'elle tente de détacher du véritable passé national, social et culturel de son pays.

Il ne faut pas que l'Ecole de la République, celle des valeurs humanistes que nos ancêtres proches et lointains ont fait éclore, parfois au prix de leur vie et toujours dans de généreux et difficiles combats, soit profanée par des faussaires, des forbans et des imposteurs.

Il est urgent que les pouvoirs publics, de la présidence de la République aux collectivités locales, en passant par le ministère de l'Education nationale et ses rectorats imposent silence aux voix du mensonge et éradiquent cette vermine !

Nous en appelons à Nicolas SARKOZY, à François FILLON, à Michèle ALLIOT-MARIE, à Luc CHATEL, à Brice HORTEFEUX, afin qu'ils portent cette affaire au pénal et qu'ils prennent les dispositions nécessaires et irréfragables interdisant définitivement l'entrée de la peste brune, de ses propagateurs et autres contaminateurs dans l'Ecole de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité !

**** MOTION PEDERZOLI**

Madame PEDERZOLI, professeur d'histoire au Lycée Loritz à NANCY, organise depuis 15 ans un voyage d'études sur les lieux de la Shoah à la satisfaction générale. Elle ne fait, en l'occurrence, que son travail. Elle a recueilli les soutiens directs ou indirects de la Municipalité de Nancy, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, de la DPM, de la Fondation Ford, etc., nombre de lettres d'encouragements d'élèves et de parents... Or, le nouveau proviseur du Lycée, s'ingénie à dresser tous les obstacles possibles à la réalisation de ce travail, allant même jusqu'à souhaiter faire convoquer Mme PEDERZOLI devant un Conseil de discipline.

Le congrès du SNCA e.i.L. Convergence, réuni à Langres le 14 janvier 2010,

- exprime son soutien à Madame PEDERZOLI ;
- demande que les 7 élèves de terminale puissent participer à ce voyage, sans qu'il soit avancé l'argument fallacieux de la sécurité des élèves ;
- estime qu'il est tout autant nécessaire que ce proviseur - dont le rôle est de favoriser les projets pédagogiques, non de les combattre - soit rappelé à l'ordre, d'autant que l'affaire prend un tour antisémite particulièrement nauséabond.

Le SNCA e.i.L. Convergence adresse cette motion à la Présidence de la République, au Premier Ministre, au Ministre de l'Education Nationale, au Recteur de l'Académie de Nancy, au Maire de Nancy et aux organisations qui soutiennent le projet de Madame PEDERZOLI ainsi qu'à toute personne ou institutions susceptibles de lutter contre l'antisémitisme et promouvant un système éducatif qui n'édulcore pas l'histoire.

*** *Les résultats de ces élèves à l'épreuve anticipée d'histoire-géo au bac sont très satisfaisants. Compliments.*

***** La lettre ci-dessous, adressée sur ce sujet à Nicolas SARKOZY est restée sans réponse.*

Monsieur le Président,

Un rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale au ministre de l'Education Nationale (rapport n° 2010-078 de juillet 2010) met en cause, et dans des termes inacceptables, le SNCA e.i.L. Convergence.

Dans l'affaire du lycée Loritz de NANCY, née autour du voyage de la mémoire de la SHOAH organisé par ce lycée, les interventions du SNCA e.i.L. Convergence ont consisté en un questionnement sur les raisons des obstructions mises à la réalisation de ce projet pédagogique.

Il est évident que ce qui a poussé le SNCA e.i.L. Convergence à intervenir, outre la défense de la liberté pédagogique d'une enseignante et du droit légitime des élèves à ne pas être privés du fruit de leur travail, est sa détermination à lutter pour la laïcité, et, par conséquent, contre l'antisémitisme. C'est bien pour cela qu'à la dernière rentrée scolaire, il a signalé à la Présidence de la République la tentative d'intrusion dans les établissements scolaires de la propagande négationniste des FAURISSON-ZÜNDEL.

Dans ce cas comme pour le voyage de la mémoire de la SHOAH, le SNCA e.i.L. Convergence a exercé un mandat républicain en accord avec les valeurs républicaines et laïques qui légitiment sa création et son existence.

Par ailleurs, la lecture du rapport de Messieurs les Inspecteurs Généraux, Gérard MAMOU et Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, en quarante-deux pages, révèle de la part de leurs auteurs une véritable obsession du judaïsme. Or ce qui est l'objet de ce voyage de la mémoire est le traitement qui a été infligé aux Juifs d'EUROPE aux cours des années 30 et 40 du dernier siècle, et particulièrement dans le cadre géographique de la POLOGNE. Ce fait d'histoire est inscrit transversalement dans les programmes des classes des lycées et il est étonnant qu'il prêche à ce point à polémique.

Vous-même, Monsieur le Président, lors de votre accession à la tête de l'Etat en 2007, n'avez-vous pas ouvert votre mandat en faisant lire dans toutes les écoles, collèges et lycées de France, la lettre de Guy MOQUET afin que les jeunes générations prennent conscience du caractère constamment odieux du nazisme et de l'héroïsme qu'il y avait à y résister ? Cette année même, n'avez-vous pas, aux côtés de feu le Président de la République de POLOGNE, à l'occasion du soixante cinquième anniversaire de la libération des camps, insisté sur la valeur civique qu'avait la confrontation de la jeunesse avec les lieux mêmes où s'est accomplie la tragédie ?

En quoi le SNCA e.i.L. Convergence, par sa complète adhésion à ce programme de civisme, tracé par le chef de l'Etat lui même, et par l'expression publique de ses convictions et de son attachement à la République laïque, serai-il « virulent » ?

Vous comprendrez donc, Monsieur le Président, que nous souhaitions être entendus par vous sur un rapport dont le ton et le contenu, tout en mettant en cause notre organisation, nous semblent plutôt éloignés des principes et des valeurs qui nous animent et au nom desquels nous vous assurons de notre respect.

******L'antithèse du roseau pensant pascalien ...*

******Néologisme pour désigner l'idéologie de ceux qui pensent que la SHOAH et un tsunami sont équivalents. Evidemment, entre le tsunami et la SHOAH, il peut y avoir d'autres équivalents : la SHOAH est-ce vraiment pire que le sort des Palestiniens, ou des lesbiennes du RWANDA, ou des ours blancs de la banquise qui fond au soleil de minuit, et autres conneries ?*

La SHOAH n'est pas pire : elle EST, inéluctablement.